

# HSBC SFH (France)

**Rapport sur la qualité des actifs  
Au 30 Septembre 2016**

## I. Prêts garantis

1) Répartition par catégories de créance, par types de contrepartie et par types de garantie :

Date des données : 31/08/2016

Données en €

Categories de créances	Encours
- Créances commerciales	-
- Crédits à l'exportation	-
- Crédits de trésorerie	-
- Crédits à l'équipement	-
- Crédits investisseurs à l'habitat	7 452 655 064
- Autres crédits	-
	<b>7 452 655 064</b>

Types de contreparties	Encours
- Sociétés non financières et entrepreneurs	-
- Particuliers	7 452 655 064
- Autres	-
	<b>7 452 655 064</b>

Types de garanties	Encours
- Garantie hypothécaires sur un immeuble à usage d'habitation	1 125 036 683
- Garantie hypothécaires sur un immeuble à usage professionnel	-
- Caution délivrée par un établissement de crédit	6 327 618 381
- Caution délivrée par une entreprise d'assurances	-
- Garantie du Fonds de garantie à l'accession sociale à la propriété	-
	<b>7 452 655 064</b>

L'unique organisme de cautionnement est le Crédit Logement (*cf I.6*)

2) Répartition des encours de prêts garantis par une hypothèque ou par une caution en fonction de leur quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées :

Date des données : 31/08/2016

Données en €

*Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation*

<b>Quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées</b>	<b>Encours</b>
- Capital restant dû à la clôture de l'exercice	968 513 362
- Produit de la quotité définie à l'article R.513.1 du Code monétaire et financier et de la valeur du bien donné en garantie	156 523 321
	<b>1 125 036 683</b>

*Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit*

<b>Quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées</b>	<b>Encours</b>
- Capital restant dû à la clôture de l'exercice	3 676 802 318
- Produit de la quotité définie à l'article R.513.1 du Code monétaire et financier et de la valeur du bien donné en garantie	2 650 816 063
	<b>6 327 618 381</b>

### 3) Répartition en fonction de l'année de conclusion du contrat de prêt :

Date des données : 31/08/2016 Données en €

*Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation*

Année de conclusion du contrat de prêt	Encours	Nombre de prêts
2002	1 894 137	42
2003	8 244 813	133
2004	14 831 135	213
2005	53 663 071	545
2006	95 063 597	832
2007	65 228 608	574
2008	59 924 826	492
2009	35 309 784	306
2010	58 692 146	422
2011	67 504 324	499
2012	91 639 692	658
2013	98 195 043	647
2014	171 227 084	973
2015	199 257 345	1 041
2016	104 361 077	584
	<b>1 125 036 683</b>	<b>7 961</b>

*Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit*

Année de conclusion du contrat de prêt	Encours	Nombre de prêts
2002	1 790 052	36
2003	6 309 691	123
2004	17 340 647	283
2005	123 367 815	1 325
2006	195 722 660	1 992
2007	84 800 643	941
2008	72 546 510	810
2009	110 334 829	1 057
2010	198 419 554	1 702
2011	220 232 688	1 980
2012	368 814 433	2 971
2013	1 101 459 695	8 425
2014	1 150 602 944	7 873
2015	2 015 154 159	11 908
2016	660 722 061	3 931
	<b>6 327 618 381</b>	<b>45 357</b>

#### 4) Répartition selon la durée résiduelle :

Date des données : 31/08/2016

Données en €

*Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation*

Durée résiduelle (années)	Encours	Nombre de prêts
0	548 560	50
1	2 880 564	121
2	6 895 663	173
3	17 365 170	277
4	28 521 532	402
5	31 012 626	395
6	39 941 229	428
7	36 085 320	341
8	59 706 063	469
9	89 002 548	663
10	70 280 198	519
11	80 577 584	566
12	65 607 496	425
13	93 978 686	546
14	125 730 635	694
15	55 112 080	310
16	56 788 865	308
17	59 072 873	286
18	61 347 149	288
19	69 608 503	318
20	12 728 120	79
21	11 430 631	65
22	17 992 746	93
23	13 858 605	61
24	18 876 809	83
25	86 428	1
	<b>1 125 036 683</b>	<b>7 961</b>

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Durée résiduelle ( années )	Encours	Nombre de prêts
0	1 171 219	129
1	9 695 169	445
2	22 829 290	643
3	61 152 683	1 253
4	134 057 580	2 132
5	170 474 051	2 117
6	243 019 366	2 588
7	253 817 189	2 485
8	447 959 152	3 555
9	492 230 821	3 862
10	330 559 823	2 431
11	502 594 448	3 370
12	507 184 933	3 223
13	613 673 217	3 385
14	710 184 513	3 915
15	270 974 529	1 596
16	254 143 395	1 503
17	297 779 054	1 658
18	337 317 779	1 699
19	351 347 148	1 688
20	43 446 407	230
21	45 180 628	260
22	68 625 613	410
23	43 468 663	217
24	112 979 779	555
25	1 006 969	5
26	744 964	3
	<b>6 327 618 381</b>	<b>45 357</b>

5) Répartition selon la localisation des biens apportés en garantie par pays :

L'ensemble des biens apportés en garantie est localisé en France.

6) Répartition selon la pondération qui leur est attribué au titre du ratio de couverture des ressources privilégiées :

✓ Prêts garantis par une hypothèque :

Pondération : 100%.

✓ Prêts garantis par un organisme de cautionnement :

Pondération : 100%.

L'unique organisme est le Crédit Logement dont la notation au 30/09/2016 est la suivante :

Organisme d'évaluation	Notation long terme
Moody's	Aa3
S&P	NR

7) Répartition des encours de prêts mobilisés par billets à ordres régis par les articles L.313-42 à L.313-49 du Code monétaire et financier selon les critères mentionnés aux 1) à 5).

Néant

## II. Exposition sur des personnes publiques

Néant

## III. Organisme de titrisation et entités similaires

Néant

## IV. Valeurs de remplacement

Au 30/09/2016, les titres et valeurs suffisamment liquides détenus par HSBC SFH (France) sont les suivants :

✓ <u>Trésorerie (comptes nostro) :</u>	<b>123 948 423 €</b>
✓ <u>Cash Collateral :</u>	<b>570 310 000 €</b>

## V. Remboursements anticipés

Au cours du 3ème trimestre 2016, le taux de remboursements anticipés totaux et partiels calculé sur le portefeuille de crédits immobiliers s'élève à 3.36% (le taux est trimestriel).



## VI. Risque de taux

Le fonctionnement de HSBC SFH (France) est tel que tant que HSBC France n'est pas en défaut, la structure n'est pas exposée au risque de taux, dans la mesure où les Obligations de Financement à l'Habitat, sont parfaitement adossées aux prêts consentis par HSBC SFH (France) à HSBC France.

Dans le cas d'une dégradation de la notation de HSBC France sous A-1 par S&P ou A2 par Moodys, HSBC SFH (France) mettra en place de façon préventive 3 séries d'instruments de couverture (taux et devises)

- Couverture du collateral transféré à la structure (Swap de l'actif)
- Couverture des obligations de financement à l'habitat (Swap du passif)
- Back to back avec HSBC France

Ainsi, dans le cas d'un défaut de HSBC France, le risque de taux et de change de HSBC SFH (France) sera couvert avec une contrepartie externe bénéficiant d'une notation minimum (A-1 par S&P et A2 par Moodys).

## VII. Couverture du besoin de liquidité

En référence à l'article R. 513-7 du Code Monétaire et Financier, le calcul du besoin de trésorerie est évalué en transparence, c'est-à-dire en tenant compte non pas des flux prévisionnels des créances inscrites à l'actif de HSBC SFH (France), mais de ceux résultant des actifs reçus à titre de garantie. Sont prises en compte, dans le calcul des flux prévisionnels des actifs reçus à titre de garantie, des hypothèses conformes à l'annexe 2 de l'instruction ACPR 2014-I-17.

Au 30 septembre 2016, les informations sur le besoin de liquidité à 180 jours et les modalités de couverture de celui-ci sont estimées comme suit :

- Situation initiale de trésorerie : 123 948 423 €
- Valeurs de remplacements (cash collateral) : 570 310 000 €
- Flux provenant des actifs apportés en garantie : +649 412 190 €
- Paiement d'intérêts, remboursements de principal des obligations et flux nets afférents aux instruments financiers à terme : - 1 598 125 000 €
- Liquidités provenant de la mobilisation possible de créances immobilières auprès de l'Eurosystème : +984 123 749 €

Les besoins de liquidité à 180 jours sont couverts.

Paris, le 14 novembre 2016,

---

**M. Samir El Aziz**  
**Directeur Général de HSBC SFH (France)**